



**Conseil économique
et social**

Distr.
LIMITEE

E/CONF.91/CRP.29
14 janvier 1998
FRANÇAIS SEULEMENT

SEPTIEME CONFERENCE DES NATIONS UNIES
SUR LA NORMALISATION DES NOMS
GEOGRAPHIQUES
New York, 13-22 janvier 1998
Point 6(g) de l'ordre du jour provisoire*

FICHIERS DE DONNEES TOPONYMIQUES: AUTRES PUBLICATIONS

Introduction a la notion d'espace et limite
contenue dans un nom de lieu

Document présenté par l'Algérie**

* E/CONF.91/1

** Prépare par M. Brahim Atoui, Institut national de Cartographie

INTRODUCTION À LA NOTION D'ESPACE ET DE LIMITE CONTENUE DANS UN NOM DE LIEU:

La contribution de la géographie a été nécessaire aux linguistes ayant eu à publier des ouvrages et traités sur la toponymie

Mr Andre Pellegrin , précise bien ce point de vue, en écrivant , « à la linguistique comme, à la géographie, à l'histoire, à l'ethnographie, la toponymie apporte une utile contribution... sans leurs secours, elle ne saurait prétendre à élucider elle même les faits linguistiques qu'elle étudie ».

Ou encore comme M. Pierre Skok (1951) le mentionne : « la systématisation toponymique incombe aux toponymistes une étude synchronique qui doit se faire, géographique, linguistique, économique, folklorique, etc... ».

On pourrait de ce fait. avancer, à l'inverse de M Albert Dauzat que la toponymie est belle et bien « une science carrefour » et de ce fait, sa méthode peut être aussi bien géographique, historique, sociologique, linguistique etc ¹

Après ce bref rappel, il faut préciser d'emblée que toute dénomination implique une notion de limite, car nommer signifie prendre possession d'un territoire, d'un espace

On nomme pour délimiter, pour isoler, identifier, distinguer, démarquer et aussi et surtout pour faire valoir un certain droit sur une aire donnée.

Par la nomination on situe l'autre, celui qui est allié, ou celui qui peut nous nuire ou nous concurrencer, celui qui possède ou ne possède pas telle parcelle ou tel bien.

La dénomination au même titre que la démarcation, qui la renforce, marque la position des uns par rapport aux autres

C'est en effet par le mot (la dénomination) qu'on "s'approprie la chose sociale", qu'on s'approprie de l'espace, qu'on lui fixe ses limites, qu'on l'identifie, qu'on l'individualise par rapport aux autres, c'est aussi par lui (le nom, la dénomination) qu'on se rattache à lui

S'il est communément admis que chaque société produit son espace, nous admettons également que cet espace porte une identité qu'un mot ou un groupe de mots désigne Ces mots transcendent une réalité "*Il faut examiner la part qui revient aux mots (aux dénominations) dans la construction des choses sociales*" (P Bourdieu, 1979)

La denomination est aussi un message qui livre un projet "nommer n'est il pas l'acte premier du politique ?" Sans denomination la société et par extension le pouvoir n'a aucune référence pour exercer son pouvoir sur son champs d'influence

LA TOPONYMIE EN TANT QU'INDICATEUR SPATIO-TEMPOREL:

"Toutes les variables du modèle de croissance doivent être caractérisées par un indicateur spatial aussi bien que par un indicateur temporel". (H. Siebert)

La denomination n'est pas exclusivement spatiale, elle est aussi temporelle. puisque comme on l'a déjà souligné, elle véhicule une information de l'idéologie dominante du moment

Par conséquent, le nom est un signe sémantique qui constitue une information de première importance pour l'explication d'un espace. Les toponymes constituent en eux-mêmes, une information sensu lato nécessaire à la compréhension de l'espace. Ils expriment une réalité spatio-temporelle, car les hommes se trouvent et se retrouvent dans l'espace et dans le temps. puisque les activités qui sont réglées, organisées, contrôlées s'expriment tout à la fois dans l'espace et dans le temps, en un lieu et en un moment donné, sur une certaine étendue, et pendant une certaine durée, par un pouvoir donné. Par conséquent la denomination spatiale est un des symboles qui exprime cette réalité

La denomination permet aussi l'exercice d'un contrôle aussi bien politique, fiscal ou autre, à l'exemple de (durant le règne Turc en Nigérie)

Bled Es Siba. espace échappant à la fiscalité du pouvoir central

Bled Raïa: espace soumis à la fiscalité et au contrôle du pouvoir central

L'espace prend alors, la signification selon la denomination qu'on lui donne. Tout espace servant de support à l'activité humaine doit être pourvu d'une identité, d'une denomination. Les espaces occupés sont ainsi, repères, balises, nommés pour pouvoir se situer dans et sur l'espace; en outre, pour qu'il soit pris en considération, celui-ci doit être localisé "afin de mieux centrer la réflexion sur les objets qui vont l'occuper et l'animer"

Des lors l'espace objet devient par l'opération de sa dénomination, un espace projet. Ces espaces ainsi délimités seront valorisés par la nature des "objets" que l'on veut observer, que l'on veut mettre en relief.

Que veut-on retenir de l'espace ?

Nomme-t-on ce qu'on voit ? quel est sa particularité ? Est-ce une particularité physique, administrative, ethnique, etc. ?

"On peut considérer l'individu comme un lecteur qui perçoit et réagit à des signes constitutifs de l'environnement. La sémiologie fournirait alors à la perception, un cadre conceptuel qui permettrait d'aborder le problème des mesures, de la recherche empirique.... D. Harvey (conceptuel and measurement problème in the cognitive - behavioral approach to location theory in, K. Cox et R. Colledge), distingue trois composantes interdépendantes. Et il montre qu'elles correspondent à trois dimensions de la signification qu'un individu peut attribuer à tel ou tel élément de l'environnement. La première composante de la perception est attributive c'est à dire qu'elle implique une catégorisation de ce qui est perçu.... La deuxième composante est affective: elle conduit à une appréciation de ce qui est perçu. La composante expectative, la troisième, fait qu'à tel ou tel élément de l'environnement, est attribuée une signification prescriptive. " (Vincent Berdoulay, 1974).

La dénomination ne prend en considération dans l'espace que ce qui est susceptible de correspondre à des utilités lato-sensu.

La toponymie constitue une marque spatiale de la culture des peuples occupant ou ayant occupé l'espace en question.

Ces renseignements et ces faits sont un important outil par lequel on peut reconstituer par exemple la végétation de certains milieux, délimiter les zones d'occupation de certains groupes, retracer des courants migratoires, préciser la perception d'un lieu par ses occupants, repérer la localisation d'anciennes langues, d'anciens systèmes politiques

Dans un sens plus large les renseignements contenus dans un nom de lieu sont un outil d'exploration et d'explication de l'espace.

C'est à juste titre d'ailleurs que M. Robert Aron disait " La toponymie est un

des meilleurs instruments pour connaître l'histoire du sol français " et de l'organisation de l'espace français, n'hésiterons pas d'écrire '

La couverture toponymique d'un territoire habité, est souvent chargée d'informations ou sont attachés des vestiges du passé et parfois même des éléments du présent. Le toponyme ne sert pas uniquement à identifier, il est aussi porteur d'un discours politique, économique et culturel.

S'il sert à rappeler, à évoquer le passé, il permet également de prévoir l'avenir et donc de faire des propositions d'aménagements réalistes et correctes.